

**DEC23359DAJ**

**Décision du 20 décembre 2023 portant renouvellement du mandat de M. Patrick FLAMMARION, en qualité de Directeur Général Délégué à l'Expertise et à l'Appui aux Politiques Publiques (DGDEAPP)**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-01) modifiée portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 portant nomination de M. Patrick FLAMMARION en qualité de Directeur Général Délégué à l'Expertise et à l'Appui aux Politiques Publiques pour une durée de quatre ans,

Vu l'avis du Conseil d'Administration d'INRAE en séance du 14 décembre 2023,

**Décide :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, M. Patrick FLAMMARION, Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts, est renouvelé dans ses fonctions de Directeur Général Délégué à l'Expertise et à l'Appui aux Politiques Publiques (DGDEAPP) pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 20 décembre 2023

Le Président-Directeur général de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

